

Qu'est-ce que le subjonctif passé ?

- Le subjonctif passé est un temps composé.
- Il est utilisé pour exprimer le mode de l'éventualité, quelque chose d'incertain ou irréel. (Il peut exprimer un doute, une supposition, une indécision, une crainte, un ordre, un souhait...).
- Le subjonctif passé marque l'antériorité d'une action (incertaine ou supposée) par rapport au présent ou au futur.
- Il s'emploie surtout dans des subordonnées introduites par les conjonctions « que » ou « qu' ».

Exemple : J'aimerais **que** tu **sois parti(e)** dans dix minutes.

Comment se conjuguent les verbes du troisième groupe au subjonctif passé ?

- Pour conjuguer un verbe du troisième groupe au subjonctif passé
 - on prend le subjonctif présent de l'auxiliaire « être ou avoir ».
 - et on ajoute le participe passé du verbe conjugué.

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». Attention aux accords.

Exemples :

• le verbe « croire » :
avec l'auxiliaire avoir.

que j'**ai**e cru
que tu **ai**es cru
qu'il/elle **ait** cru
que nous **ayons** cru
que vous **ayez** cru
qu'ils/elles **aient** cru

• le verbe « partir » :
avec l'auxiliaire être.

que je **sois** parti(e)
que tu **sois** parti(e)
qu'il/elle **soit** parti/ partie
que nous **soyons** parti(e)s
que vous **soyez** parti(e)s
qu'ils/elles **soient** partis/ parties